



Déclaration enregistrée sous le n° 93131659513 auprès du Préfet de la Région Provence Alpes Côte d'Azur  
- Référencement dans le DATA DOCK



## ETRE PRET POUR LA REPONSE DEMATERIALISEE OBLIGATOIRE

**1 JOUR**

**Objectif :** Etre prêt pour l'échéance du 1<sup>er</sup> Octobre

### Partie 1 : 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2018 : Ce qui change

- Le cadre réglementaire
- Les obligations pour les acheteurs : connaître les marges de manœuvres, les seuils (réponse obligatoire par voie dématérialisée pour les marchés au-dessus de 25 000 € HT)
- Une opportunité à saisir pour les entreprises
- Vers une « full Démat » : une commande publique totalement dématérialisée à l'horizon 2022. Présentation de l'outil Chorus Pro (factures dématérialisées)

### Partie 2 : Stratégie à mettre en place

- Téléchargement DCE et échanges avec l'acheteur public : Exercices pratiques
- Des délais à appréhender : organisation interne (technique, administratif, informatique...), relation en cas de groupement, étude de cas
- Présentation de la Bourse à la Co traitance sur la plateforme PLACE
- La préparation de la réponse électronique : création et gestion des documents électronique : acquisition du certificat (cout, délais...) vigilance sur les signatures électronique, les éléments de sécurité : exercices pratiques
- Utiliser les outils facilitateurs : DUME et MPS
- Les astuces à développer



Echanges des supports via la plateforme WIMI (Chaque stagiaire dispose d'un espace sécurisé)